



Compte-rendu du comité technique Ile de France du 12 février 2018 reconvoqué le 16 février 2018.

L'USD FO était représentée par Nathalie RAULT, Jean-François RENON, Abdenour KERKOUR, Odile BATTLE et Sabine BLANC lors du comité technique du 12 février 2018.

Pour la reconvoication en date du 16 février 2018, Nathalie RAULT, Jean-François RENON et Philippe MATHIEU ont siégé pour L'USD FO.

En préambule est évoqué le dernier rapport de la cour des comptes qui aborde le réseau comptable au ministère des Finances et une préconisation de transfert vers la DGFIP de certaines taxes, comme la taxe sur les boissons sucrées...

En réponse à l'inquiétude des organisations syndicales, le DI affirme n'avoir aucune information officielle à ce jour, mais qu'effectivement l'unicité du réseau comptable au sein du ministère des Finances est un sujet sur lequel la cour des comptes réfléchit... Donc à suivre sur les impacts possibles sur notre administration, si des décisions devaient être prises.

L'USD FO est intervenue sur les dernières annonces gouvernementales concernant la fonction publique (recours aux contractuels, organisation de plans de départs volontaires..) que notre organisation syndicale considère comme particulièrement dangereuses par rapport au maintien de nos garanties statutaires, avec le risque d'une fonction publique au rabais et à deux vitesses.

Par rapport à cette réflexion, le DI nous rétorque que la douane est une administration régaliennne où les agents prêtent serment, dont de nombreuses missions nécessitent l'usage du code des douanes et qu'il ne faut pas s'inquiéter outre mesure....



Notre organisation syndicale rejette cette volonté politique de précarisation de la fonction publique , à l'instar de ce qui a cours dans le secteur privé avec la mise en place des ordonnances réformant le code du travail.

Le DI indique que des contractuels peuvent cependant être recrutés sur des missions dites support ou de logistique ou bien sur des postes très techniques (ex : marchés publics, informatique).

Point 1 : Approbation de 2 PV de comités techniques : Vote « POUR » à l'unanimité

Point 2 : Transformation de la recette régionale des douanes de Paris en recette interrégionale de Paris.

Initialement, la RI de Paris devait être constituée à partir de 4 recettes régionales (Orly, Paris Ouest, Paris Est, Paris). Le rapprochement de la DR D'Orly avec les DR de Roissy impacte le processus de concentration comptable en Ile de France, la RR D'Orly ne rejoignant plus la RI de Paris, mais la RI de Roissy.

Les transferts vers la recette interrégionale concernent l'ensemble du périmètre d'activité des trois recettes régionales (Paris, Paris Ouest, Paris Est). La future RI percevra 30 % des recettes fiscales de la douane. La future RI de Paris va gérer des recettes d'un montant de l'ordre de 24 milliards d'euros, constituant un enjeu fiscal majeur pour l'administration.

Des agents de Paris Spécial renforcent les RR actuelles jusqu'à la finalisation du processus pour chacune d'entre elles : Basculement en mars 2018 pour la RR de Paris Ouest, en octobre/ novembre 2018 pour la RR de Paris Est.

Concernant le sujet des marchandises saisies, le DI indique que les POC des directions régionales seront en charge du pilotage. La responsabilité de la gestion des marchandises sera confiée aux chefs de POC et aux directeurs régionaux.



L'USD FO a interrogé l'administration quant aux différentes liaisons et processus comptables qui seront mis en œuvre entre la future RI et les services CO et SU franciliens.

En effet, les modes de fonctionnement et de liaisons restent à créer. L'administration indique qu'à cet effet un annuaire sera créé entre les différents services, afin d'identifier notamment les correspondants comptables et permettre des contacts personnalisés.

Autre questionnement : Quid du transport des fonds ?

Le DI nous répond que la possibilité d'un marché de transport des fonds est à l'étude via l'expertise du bureau B4 de la direction générale.

Concernant les effectifs comptables, la future RI sera dimensionnée à 45 emplois de référence pour l'année 2018, puis 34 emplois de référence pour l'année 2019 :

L'administration anticipe d'ores et déjà des gains de productivité..... Par ce processus de concentration comptable au niveau interrégional, l'administration en profitera **pour supprimer au passage 11 emplois !!!** (de 45 emplois à 34 emplois) par rapport à la situation en effectifs de référence des RR de Paris, Paris Est et Paris Ouest.

Pour L'USD FO, l'évocation de gains de productivité par l'administration avant l'effectivité d'une mesure est aberrant !!

L'administration est par ailleurs bien incapable de nous fournir des éléments relatifs à son mode de calcul des gains de productivité.....démontrant par la même occasion que cette mesure n'a qu'un objectif comptable et rien d'autre !!!

L' USD FO s'est prononcée CONTRE cette mesure de concentration comptable qui découle directement de la déclinaison du Plan Stratégique Douanier que pour notre part, nous avons dénommé « PLAN SANS DOUANIER » !!



Pour L'USD FO, cette mesure masque en réalité la volonté de l'administration de réaliser une nouvelle fois des économies budgétaires sur le dos des agents et entraînera une perte de proximité du service public vis à vis des opérateurs.

Les réductions d'effectifs provoqueront une augmentation de la charge de travail et des conditions de travail dégradées pour les agents.

L'USD FO déplore également la perte en terme de compétences techniques et humaines qu'engendrera cette évolution, la future RI étant à ce jour visiblement peu attractive....

Point 3 : Les effectifs douaniers en Ile de France pour l'année 2018.

Le DI confirme le recrutement de 27 agents de constatation AG/CO sans concours pour L'Ile de France (sans conditions de diplôme et de limite d'âge).

L'USD FO a rappelé à l'administration son attachement au recrutement de fonctionnaires par la modalité du concours, qui reste la meilleure garantie de l'égal accès de tous aux emplois de la fonction publique. De plus, c'est un principe républicain de base acté par la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Si L'USD FO comprend la situation d'urgence dans de nombreux services douaniers franciliens, l'extension de ce mode de recrutement constituerait pour autant un affaiblissement notable du statut de fonctionnaire d'Etat.

L'USD FO a demandé à l'administration des précisions quant aux modalités de gestion de ces nouveaux recrutements, en raison du surcroît de travail pour le service des recrutements et concours de la DI Ile de France.

Le DI nous répond qu'à ce titre le service recrutements et concours sera renforcé par un agent de Paris Spécial , 63 mois d'auxiliaires vacataires et un contrôleur en sortie de stage.

Quelles seront les affectations prévisionnelles des 27 agents catégorie C recrutés sans concours ?

Les agents devraient être affectés dans les services au mois d'Août 2018, essentiellement au niveau des accueils des bureaux de douane : 2 agents à Marne La Vallée, 2 agents à Aulnay, 3 agents à Rungis, 4 agents à Chilly Mazarin, 3 agents à Gennevilliers, 2 agents à Trappes, 1 agent à Corbeil, 1 agent à Orly, 2 agents à Paris Principal, 1 agent au BCI de Paris, 1 agent à Paris Garantie, 4 agents au CISD de Sarcelles, 1 agent au service GRH de la DI Ile de France.



La possibilité du tutorat pour ces agents a été évoquée , ainsi qu'un suivi individualisé en terme de formation professionnelle.

L'USD FO regrette la disparition des services FP au 31 décembre 2005 qui existaient au sein des directions régionales et assuraient une gestion en proximité.

Le DI annonce également le recrutement 8 travailleurs handicapés : 1 agent de catégorie B pour le service Fiscalité à Boissy , 1 agent de catégorie A et 2 agents de catégorie B pour la DR de Paris, 1 agent de catégorie B et 1 agent de catégorie C pour la DR de Paris Est, 2 agents de catégorie A pour la DR de Paris.

- 3 agents « PACTE » seront également recrutés : 1 pour le CISD de Sarcelles, 1 pour le secrétariat de la DI Ile de France, 1 pour la DR de Paris Est.

Point sur les affectations prévisionnelles des 54 contrôleurs stagiaires en Ile de France, dont 17 AG/CO, 37 SURV (dont 1 spécialiste).

- Pour la branche OP/CO : 4 agents pour la DR de Paris Est (2 à Marne La Vallée, 1 à Aulnay, 1 à Rungis, 6 agents pour la DR de Paris Ouest (3 à Chilly Mazarin, 3 à Gennevilliers), 2 agents pour la DR de Paris, 1 agent pour le service GRH de la DI, 2 agents pour le PLI de la DI, 1 agent pour la trésorerie générale des douanes, 1 agent pour le service examens et concours de la DI.

- Pour la branche surveillance: 3 agents au CLI, 9 agents pour DR de Paris Est (4 à Marne La Vallée, 2 à Aulnay, 1 à Rungis, 2 à Melun), 8 agents pour la DR de Paris Ouest (4 à Saint Germain, 2 aux Ulis, 2 à Gennevilliers), 4 agents à la DR D'Orly, 12 agents à la DR de Paris , 1 agent spécialiste motard pour la DR de Paris Est.



Projet des PAE/ ER 2018 pour L'Ile de France.

DIRECTIONS	ER 2017	ER 2018	Evolution
DI Ile de France	321	339	+ 18
DR de Paris	322	304	-18
DR de Paris Est	256	240	- 16
DR de Paris Ouest	223	212	-11
DR D'Orly	226	0	-226 (transfert des effectifs vers la nouvelle DI des aéroports de Paris)
St Pierre et Miquelon	27	29	+ 2
TOTAL	1375	1124	- 251

Explications sur la notion des effectifs de références: Il s'agit du niveau des effectifs théorique et physique, vers lequel l'administration va évoluer sur une année donnée, en fonction des prévisions effectuées.

Si on décompte la DR D'Orly de cette évolution en raison de son rattachement à la nouvelle DI des aéroports parisiens, la DI Ile de France va encore perdre en chiffre global des emplois sur l'année 2018.

Cette perte d'emplois est évaluée à 25 Emplois de références (251-226 = 25).

La poursuite de la déclinaison du PSD et les évolutions structurelles continueront à impacter négativement les services douaniers franciliens (centralisation comptable, impact du Service des Grands Comptes, Sndfr , CSRH...).

L'USD FO a attiré l'attention de l'administration en particulier sur la situation de grande souffrance des agents travaillant dans les services Pôle gestion des procédures, qui se sentent délaissés face à une réglementation complexe et des échéances à tenir.

Vote : L'USD FO a voté CONTRE le projet des PAE/ ER 2018 pour l'Ile de France.



Si notre organisation syndicale prend acte des efforts du DI pour essayer de combler des vacances d'emplois existantes, L'USD FO déplore les réductions d'effectifs au global sur l'année 2018 qui continueront leurs effets négatifs sur les services.

Points divers :

- **Locaux de la BSI des Ulis :** Un nouveau projet sur la zone est à l'étude, L'administration est toujours en recherche de nouveaux locaux. La DG sera également saisie sur le sujet des livraisons surveillées.

- **Dernières Intempéries en Ile de France début février 2018 :** L'USD FO a demandé à l'administration l'utilisation du dispositif d'autorisation exceptionnelle d'absence pour ne pas léser des agents qui auraient été en incapacité de venir travailler.

- **Gestion des Ressources Humaines:** Le DI souhaite séparer la gestion du temps et des absences (horoquartz, badgeuses, congés) , de la gestion des frais de déplacement liée à CHORUS DT. 2 agents doivent renforcer la section Temps et déplacement.

- **Absence d'aire de dédouanement au Vitalys :** L'USD FO a alerté l'administration sur le manque flagrant de sécurité pour les agents effectuant des contrôles sur des ensembles routiers. Certes, les dotations en matériels de sécurité existent, mais elles sont insuffisantes par rapport à la dangerosité des conditions de contrôle pour les agents.

Le DI a reconnu ce problème et s'est engagé à effectuer les démarches nécessaires, afin d'obtenir une aire de stationnement sécurisée.

- **Cellule TSI Vitalys :** Départ d'un des 2 agents en Avril 2018, arrivée d'un agent « PACTE » nécessitant du temps de formation. L'USD FO a demandé à l'administration de pallier à cette situation et de renforcer la cellule.
Réponse du DI : Pas de solution à court terme. Une arrivée au tableau des mutations est envisageable mais seulement en septembre 2018.

- **Les stocks munitions :** Constat de l'épuisement des stocks à court terme pour l'ensemble des directions franciliennes, alors que nous sommes toujours en situation d'état d'urgence !!! L'USD FO déplore sur ce sujet un manque d'anticipation !!

- **Les Accidents de service :** Une note de cadrage Ile de France prochainement établie, afin de clarifier le processus de suivi pour l'ensemble des acteurs.



- Le Transfert du service de la Formation Professionnelle de Boissy au siège de la DI Ile de France : Le DI précise que ce transfert sera traité comme une opération de restructuration avec application des mesures d'accompagnement social et financier pour les agents du service.

Le DI indique en outre qu'un poste calibré IR3 sera à la tête du service FP.